

# The Indigenous World 2022: Aotearoa (New Zealand)

WRITTEN ON 01 APRIL 2022. POSTED IN [AOTEAROA / NEW ZEALAND](#)

Māori, the Indigenous people of Aotearoa, represent 16.5% of the 4.7 million population. The gap between Māori and non-Māori is pervasive: Māori life expectancy is 7 to 7.4 years less than non-Māori; the median income for Māori is 71% that of Pākehā (New Zealand Europeans); 25.5% of Māori leave upper secondary school with no qualifications and over 50% of the prison population is Māori.<sup>[1]</sup>

Te Tiriti o Waitangi (the Treaty of Waitangi) was signed between the British Crown and Māori in 1840. There is a Māori-language version (Te Tiriti), which most Māori signed, and an English-language version. Te Tiriti granted a right of governance to the British over their subjects, promised that Māori would retain tino rangatiratanga (self-determination or full authority) over their lands, resources and other treasures and conferred the rights of British citizens on Māori. Te Tiriti has, however, limited legal status; accordingly, protection of Māori rights is largely dependent upon political will and *ad hoc* recognition of Te Tiriti.

Aotearoa endorsed the UN Declaration on the Rights of Indigenous Peoples in 2010 (UNDRIP). Aotearoa has not ratified ILO Convention 169.

---

## Wāhine (les femmes), piliers marginalisés de la communauté

*Wāhine Māori* (les femmes Māori) sont les piliers de *te ao Māori* (la société Māori). Leur contribution active à la vie communautaire locale, à l'échelle de Aotearoa et à l'échelle internationale, est essentielle. Elles ont été à l'origine de la création d'institutions socioéducatives majeures comme les *kōhanga reo* (écoles maternelles d'immersion en langue Māori) et les *kura kaupapa* Māori (écoles primaires d'immersion en langue Māori), qui ont redynamisé *te reo Māori* (la

langue Māori), tout comme elles ont œuvré activement à la préservation des terres autochtones, luttant contre la dépossession foncière. *Wāhine Māori* (les femmes Māori) sont souvent la pièce maîtresse de leur *whānau* (famille étendue) et des acteurs clés des actions et institutions communautaires.<sup>[2]</sup> Certaines grandes confédérations familiales *iwi* (nations) ont à leur tête une ou des femmes. Elles jouissent d'une large reconnaissance internationale pour leur rôle en matière d'éducation, dans les entreprises, la défense de l'environnement, la justice ainsi que les droits autochtones<sup>[3]</sup>. De plus en plus, elles exercent des responsabilités dans l'administration et les affaires publiques<sup>[4]</sup>. Elles sont désormais bien représentées au gouvernement : à l'issue des élections législatives de 2020, 12 membres (soit 10% des élus) sont des femmes Māori<sup>[5]</sup>; un pourcentage plus élevé que celui des femmes Māori (8.5%) au sein de la population du pays. 2 des 20 ministres ("cabinet members") sont des *Wāhine Māori*, et pour ce qui est du parlement, des *Wāhine Māori* y occupent des positions de vice-présidentes de deux des cinq partis représentés : les écologistes (Green Party) et le parti Te Paati Māori. De la même façon, à l'échelle locale, la représentation des *Wāhine Māori* s'est accrue ces dernières années<sup>[6]</sup>.

Pourtant, ces progrès n'empêchent pas une dégradation notoire de la situation des femmes autochtones Māori, du fait de la colonisation. Comme Ripeka Evans l'a bien expliqué : "C'est le contexte colonial, qui fait des hommes des leaders et des chefs, et qui cause en retour un affaiblissement du *mana motuhake* ainsi que du *rangatiratanga* (pouvoir, autorité, autonomie, liberté de décision) des *Wāhine Māori*, s'agissant des affaires de leur *whenua* (pays, terre), de leurs *taonga* (richesses communautaires), *mātauranga* (savoirs ancestraux), de tout ce qui a trait à leurs corps, leurs cœurs, leur esprit, leurs valeurs, leurs croyances"<sup>[7]</sup>.

Depuis longtemps, les conséquences de cet état de fait s'observent dans la situation défavorisée des *wāhine Māori*, historiquement marginalisées dans l'exercice des décisions collectives, malgré les progrès qui viennent d'être soulignés en matière de vie politique.

De ce tableau assez sombre, quelques données chiffrées récentes témoignent : 63% des femmes incarcérées dans le pays sont des Māori, soit une proportion plus qu'alarmante, à l'échelle mondiale, relative à ce groupe ethnique<sup>[8]</sup>. Les *Wāhine Māori* subissent aussi des violences graves : jusqu'à 80% d'entre elles auront à subir des violences familiales, à un moment ou à un autre, et elles courent "trois fois plus de risques" que les autres femmes du pays d'être tuées par leur conjoint<sup>[9]</sup>. Leur espérance de vie est de 77,1 ans (elle est de 84,4 ans chez les femmes non-Māori<sup>[10]</sup>), notamment car les *wāhine Māori* rencontrent bien des difficultés dans l'accès aux soins et aux services de santé<sup>[11]</sup>. Chez les femmes

Māori, le taux de chômage s'élève à 12%, alors qu'il est de 4.9% pour l'ensemble (la moyenne) du pays <sup>[12]</sup>. Les Wāhine Māori sont particulièrement mal payées : elles touchent 7,7% de moins que les hommes Māori, et 15,1% de moins que la moyenne des hommes du pays, Aotearoa<sup>[13]</sup>. Les tâches qu'elles accomplissent à la maison, et au service de la communauté, continuent d'être sous-estimées, mal reconnues. Globalement, les *Wāhine Māori* subissent de fortes discriminations en matière d'emploi et de vie active, sous de multiples formes <sup>[14]</sup>. A ce jour, les actions gouvernementales et autres initiatives instaurées pour lutter contre ces inégalités n'ont jamais réussi à y mettre fin.

Face aux multiples préoccupations observées en ce domaine, le Tribunal de Waitangi a lancé, en 2021, une procédure d'enquête et d'auditions dite Mana Wāhine Kaupapa <sup>[15]</sup>. Le but sera d'examiner en quoi ces inégalités résulteraient de manquements aux principes posés par le traité de Waitangi, tel qu'il a été appliqué par la Couronne britannique depuis sa signature. Trois séries d'auditions ont déjà eu lieu en 2021.

## **Les Māori davantage touchés par le COVID-19**

La pandémie de COVID-19 a fait la une de l'actualité en 2021. Aotearoa s'est distinguée par un nombre de décès faible par rapport à celui d'autres pays, et son économie devrait bientôt retrouver un niveau d'activité sans commune mesure avec le plongeon spectaculaire de 2021, lorsque la pandémie du variant Delta a entraîné un confinement de la plus grande ville du pays, Auckland, pendant 107 jours, entre août et décembre 2021.

Chez les Māori, les taux de contamination, d'hospitalisation et le nombre de décès en rapport avec le variant Delta du COVID-19 se sont tristement emballés en 2021. Durant les 18 mois qui ont suivi l'apparition du virus à Aotearoa (début 2020), les Māori ont été le groupe ethnique le moins touché par les infections, mais à partir de début octobre 2021, la situation s'est inversée, leur communauté devenant la plus atteinte<sup>[16]</sup>. Par exemple, alors qu'au 1<sup>er</sup> septembre 2021, seulement 5,7% des personnes infestées par le variant Delta étaient des Māori, cette proportion a été multipliée par huit en trois mois, passant à 48,3% le 5 décembre 2021<sup>[17]</sup>. Pour Rawiri Taonui "un membre du groupe Māori est 3,7 fois plus susceptible [qu'un non- Māori] de contracter le variant Delta ; 2.3 fois plus susceptible de souffrir de formes graves de la maladie et d'être hospitalisée ; 3,1 fois plus susceptible d'en mourir"<sup>[18]</sup>.

Les Māori continuent de faire les frais des lacunes dans la gestion publique de l'épidémie. En décembre 2021, le Tribunal de Waitangi a estimé que le gouvernement avait, dans sa réponse à la pandémie, enfreint Te Tiriti (les fondements du Traité) pour des "raisons de convenance politique" - y compris en matière de garantie du *tinu rangatiratanga* (souveraineté, autonomie de décision du groupe) et des principes de protection effective et d'équité - <sup>[19]</sup>. Le Tribunal a notamment recommandé au gouvernement d'octroyer de toute urgence des aides supplémentaires ainsi que différentes formes de soutien aux responsables des communautés Māori luttant contre la pandémie.

Les Māori ont toutefois fait preuve d'un fort sens de l'autorité, d'un esprit salubre de la prise de décision, durant cette année 2021. Ils ont notamment été le fer de lance des efforts de vaccination dans leur communauté, ce qui a permis d'augmenter considérablement les taux de vaccination des Māori, qui étaient faibles avant la fin de l'année 2021.

## Des avancées à la Cour suprême

En 2021, la Cour suprême, plus haute juridiction d'Aotearoa, a rendu une décision faisant progresser la compréhension des principes de Te Tiriti et la place de la *tikanga* (droit et coutume Māori) dans le droit étatique. Dans l'affaire *Trans-Tasman Resources Limited contre The Taranaki-Whanganui Conservation Board* <sup>[20]</sup>, la Cour suprême a confirmé le rejet de l'approbation de la demande de Trans-Tasman Resources Limited concernant l'exploitation de sables de fer au large de la baie de Taranaki Sud et a demandé un réexamen de la décision par l'organe qui l'avait prise. Elle a estimé que l'approbation de la demande de la société d'exploitation n'avait pas pris en compte de manière appropriée les conséquences de ce projet sur les *iwi* (groupes communautaires autochtones) concernés et leurs préoccupations en ce qui concerne l'exercice de leur *kaitiakitanga* (obligation de préservation des ressources ancestrales) pour protéger le *mauri* (la force vitale) de l'environnement marin <sup>[21]</sup>. La Cour affirme que les dispositions légales qui fournissent des directives spécifiques aux décideurs, affectant les principes du Traité (Te Tiriti), "doivent offrir une interprétation large et généreuse [protectrice]" de ces principes" <sup>[22]</sup>.

La Cour a également souligné le fait que la garantie du *tinu rangatiratanga* (principe de souveraineté), comprise dans les fondements du Traité (Te Tiriti) régissait les intérêts coutumiers Māori, davantage que des principes plus abstraits, contenus dans le même Traité, relatifs à des questions de partenariat et de protection. La souveraineté Māori demeure le grand principe fondamental. Par

ailleurs, la Cour a affirmé que " la coutume Māori conceptualisée en termes de tikanga fait partie des valeurs du Common law en Nouvelle-Zélande"<sup>[23]</sup> ; elle n'est toutefois pas allée jusqu'à prendre une décision sur la question, plus délicate, du statut de la *tikanga* dans le droit étatique du pays.

## **La Couronne a manqué à ses obligations envers les enfants Māori**

Trois développements notables sont à engistrer, relativement à la proportion anormale d'enfants Māori pris en charge par les services socioéducatifs ainsi que les maltraitements que certains ont subies, dans ce contexte (voir *Le monde autochtone* 2019 et 2020).

Tout d'abord, le Tribunal de Waitangi a rendu public son rapport d'enquête (déclenché en urgence), sur le Oranga Tamariki, département gouvernemental en charge des enfants placés<sup>[24]</sup>. Le Tribunal a constaté de multiples violations, par la Couronne (les autorités publiques, d'origine britannique), du Traité (Te Tiriti) et de ses principes, notamment de la garantie de *rangatiratanga* (pouvoir de décision) des Māori sur leurs *kāinga* (foyers et terres natales) inscrite dans son article 2. Il a recommandé que les Māori soient, conjointement aux institutions "de la Couronne", à l'initiative des dispositions de prise en charge ou de placement des enfants issus de cette communauté, via l'établissement d'une autorité de transition Māori indépendante.

En second lieu, le gouvernement a accepté certaines recommandations, moins lourdes (ou plus faciles à mettre en œuvre), pour une réforme de dispositif Oranga Tamariki, émises par un Conseil consultatif ministériel. Ces recommandations posent notamment que "la responsabilité et l'autorité collectives des Māori et des communautés doivent être restaurées et renforcées ", afin que les Māori puissent "eux-mêmes prévenir les possibles maltraitements sur les *tamariki* (enfants) et leurs *whānau* (familles)" ; également, a été proposée la création d'un conseil national de gouvernance du dispositif Oranga Tamariki.<sup>[25]</sup>

Enfin, toujours afin de répondre à ces abus, le rapport de la Commission royale pour une réparation des abus sur les enfants a été publié et accepté par le gouvernement.<sup>[26]</sup> Il recommande la mise en place d'un nouveau *puretumu torowhānui* ou programme de réparation holistique, fondé sur les valeurs Māori, reflétant à la fois Te Tiriti et l'UNDRIP. Il a aussi proposé qu'un collectif Māori indépendant, financé par le gouvernement, dirige la conception du programme à

destination des victimes, en collaboration avec celles-ci. Le rapport laisse ouverte la possibilité que soit instauré un programme de réparations spécifique pour les Māori.

## Autres questions

Parmi les autres développements à noter, citons la publication du rapport extensif de la Rapporteuse spéciale de l'ONU, Leilani Farha, sur le droit à un logement convenable, suite à sa mission en Aotearoa ; un rapport critique quant à la situation des Māori en matière de logement inadéquat ou insalubre, ainsi qu'au sujet des personnes sans-abri<sup>[27]</sup>. Par ailleurs, le gouvernement ("Cabinet" [de la Première ministre]) a approuvé la mise en place d'un processus, en deux étapes, visant à l'élaboration d'un plan de mise en œuvre de l'UNDRIP<sup>[28]</sup>. On notera aussi la publication par le Tribunal de Waitangi de différents rapports dont un sur l'accord l'Accord global et progressif de partenariat transpacifique<sup>[29]</sup> ; la promulgation de la loi (de 2021) sur le gouvernement local (ou évaluation des *Whenua Māori*), qui apporte des améliorations quant à la manière dont les terres Māori sont répertoriées, classées ; le vote d'une autre loi (toujours en 2021) sur les élections locales (circonscriptions Māori), qui supprime les obstacles à la création de circonscriptions Māori, à l'échelle des gouvernements locaux (instances politiques locales) ; le processus, à l'œuvre, d'abrogation et de remplacement de la loi de 1991 sur la gestion des ressources naturelles, notamment pour que soit mieux pris en compte le Traité de Waitangi, Te Tiriti<sup>[30]</sup> ; enfin, l'élaboration d'un nouveau cadre judiciaire, d'inspiration Māori, à l'échelle des cours locales (District Courts)<sup>[31]</sup>.

## Perspective d'avenir

L'année 2022 sera sans doute encore marquée par l'actualité du COVID-19. On attend aussi des développements importants, notamment en matière d'application de la déclaration ou charte des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (l'UNDRIP) ainsi qu'un jugement de la Cour suprême sur la place du *tikanga* dans le droit étatique appliqué à Aotearoa.

**Fleur Te Aho** (membre du groupe Māori *Ngāti Mutunga*) est Senior Lecturer à la *Auckland Law School*, à l'Université d'Auckland. Son email :

[f.teaho@auckland.ac.nz](mailto:f.teaho@auckland.ac.nz)

Cet article fait partie de la 36<sup>ème</sup> édition de *Le monde autochtone* (The Indigenous World), un rapport d'ensemble publié annuellement sur le vécu et l'évolution concrète de la situation des peuples autochtones, à l'échelle mondiale. [Find The Indigenous World 2022 in full here](#)

## Notes et références

<sup>[1]</sup> Statistics New Zealand <http://www.stats.govt.nz> (these statistics are primarily drawn from the 2018 Census).

<sup>[2]</sup> Ministry for Women “Wāhine Māori” <https://women.govt.nz/w%C4%81hine-m%C4%81ori>.

<sup>[3]</sup> Tina Ngata “New Zealand’s Māori women have more to contend with than ordinary sexism” *The Guardian* (5 February 2021) <https://www.theguardian.com/world/commentisfree/2021/feb/05/new-zealand-wahine-maori-sexism>.

<sup>[4]</sup> Jan Tinetti and others “Government achieves more ethnic diversity, more women on public sector boards” (7 July 2021) Beehive <https://www.beehive.govt.nz/release/government-achieves-more-ethnic-diversity-more-women-public-sector-boards>.

<sup>[5]</sup> Ministry for Women, above n 2.

<sup>[6]</sup> Local Government NZ “New survey shows local political aspirants increasingly younger, female and Māori” (14 October 2020) <https://www.lgnz.co.nz/news-and-media/2020-media-releases/new-survey-shows-local-political-aspirants-increasingly-younger-female-and-maori-2/>

<sup>[7]</sup> New Zealand Family Violence Clearinghouse “International Women’s Day and Mana Wāhine in Aotearoa” (8 March 2021) <https://nzfvc.org.nz/news/international-women%E2%80%99s-day-and-mana-w%C4%81hine-aotearoa>.

<sup>[8]</sup> Tobey Keddy “Māori in Prison: Where’s the Transformational Change?” (29 October 2020) Scoop <https://www.scoop.co.nz/stories/HL2010/S00155/maori-in->

[prison-wheres-the-transformational-change.htm](#).

[9] Leigh-Marama McLachlan “‘Every day I was beaten’ – Māori women three times more likely to be killed by partner” (2 March 2020) Radio New Zealand <https://www.rnz.co.nz/news/te-manu-korihi/410738/every-day-i-was-beaten-maori-women-three-times-more-likely-to-be-killed-by-partner>.

[10] Statistics New Zealand “National and subnational period life tables: 2017-2019” (20 April 2021) [https://www.stats.govt.nz/information-releases/national-and-subnational-period-life-tables-2017-2019#:~:text=Life%20expectancy%20for%20M%C4%81ori%20males,females%20\(up%201.4%20years\)](https://www.stats.govt.nz/information-releases/national-and-subnational-period-life-tables-2017-2019#:~:text=Life%20expectancy%20for%20M%C4%81ori%20males,females%20(up%201.4%20years)).

[11] Rebekah Graham and Bridgette Masters-Awatere “Experiences of Māori of Aotearoa New Zealand’s public health system: a systematic review of two decades of published qualitative research” (2020) 44(3) *Australian and New Zealand Journal of Public Health* 193.

[12] Ministry of Business Innovation & Employment “Māori labour market trends” (2021) <https://www.mbie.govt.nz/business-and-employment/employment-and-skills/labour-market-reports-data-and-analysis/other-labour-market-reports/maori-labour-market-trends/>.

[13] Ministry for Women, above n 2.

[14] For example, The New Zealand Public Service Association “Wāhine Māori members call out racism” (2021) <https://www.psa.org.nz/quick-menu/working-life/psa-working-life-journal/wahine-maori-members-call-out-racism/>.

[15] Waitangi Tribunal “Mana Wāhine Kaupapa Inquiry” <https://waitangitribunal.govt.nz/inquiries/kaupapa-inquiries/mana-wahine-kaupapa-inquiry/>.

[16] Farah Hancock “Covid-19 data visualisations: NZ in numbers” (29 November 2021) <https://www.rnz.co.nz/news/in-depth/450874/covid-19-data-visualisations-nz-in-numbers>.

[17] Dr Rawiri Taonui “Another Māori death and highest cases since Covid-19 began” (23 November 2021) Waatea News <https://waateanews.com/2021/11/23/dr-rawiri-taonui-another-maori-death->



[and-highest-cases-since-covid-19-began/](#); Hancock, above n 16.

[18] Taonui, above n 17.

[19] Waitangi Tribunal *Haumarū: The Covid-19 Priority Report* (Wai 2575, 2021).

[20] [2021] NZSC 127.

[21] Sarah Down and David Williams “Ngā whakahaere rauemi – Trans-Tasman Resources: A cautious step forward for Māori rights” *Māori Law Review* (October 2021).

[22] [2021] NZSC 127 at [151].

[23] [2021] NZSC 127 at [167]. See Down and Williams, above n 22.

[24] Waitangi Tribunal *He Pāharakeke, He Rito Whakakīkinga Whāruarua: Oranga Tamariki Urgent Inquiry* (Wai 2915, 2021).

[25] Oranga Tamariki Ministerial Advisory Board *Hipokingia ki te Kahu Aroha, Hipokingia ki te Katoa* (2021) at 9, 11; Katie Scotcher and Māni Dunlop “Government releases Oranga Tamariki advisory board findings: ‘You will see change’” *Radio New Zealand* (29 September 2021) <https://www.rnz.co.nz/news/political/452533/government-releases-oranga-tamariki-advisory-board-findings-you-will-see-change>.

[26] Royal Commission of Inquiry into Abuse in Care *He Purapura Ora, he Māra Tipu: From Redress to Puretumu Torowhānui: Volumes One and Two* (2021); Chris Hipkins and Jan Tinetti “Survivors of abuse in state and faith-based care will have access to new independent redress process” (15 December 2021) <https://www.beehive.govt.nz/release/survivors-abuse-state-and-faith-based-care-will-have-access-new-independent-redress-process>.

[27] UN Human Rights Council *Report of the Special Rapporteur on adequate housing as a component of the right to an adequate standard of living and on the right to non-discrimination in this context, Leilani Farha: Visit to New Zealand*, UN Doc A/HRC/47/43/Add.1 (2021).

[28] Te Puni Kōkiri “UN Declaration on the Rights of Indigenous Peoples” <https://www.tpk.govt.nz/en/whakamahia/un-declaration-on-the-rights-of->

indigenous-peoples.

<sup>[29]</sup> Waitangi Tribunal *Report on Comprehensive and Progressive Agreement for Trans-Pacific Partnership* (Wai 2522, 2021).

<sup>[30]</sup> Ministry for the Environment “Overview of the resource management reforms” (2021) <https://environment.govt.nz/what-government-is-doing/key-initiatives/resource-management-system-reform/overview/>.

<sup>[31]</sup> Chief District Court Judge “Transformative Te Ao Mārama model announced for District Court” (11 November 2020) <https://www.districtcourts.govt.nz/media-information/media-releases/11-november-2020-transformative-te-ao-marama-model-announced-for-district-court/>.

**Article préparé par Bruno Saura membre du réseau des experts du GITPA pour le Pacifique**